

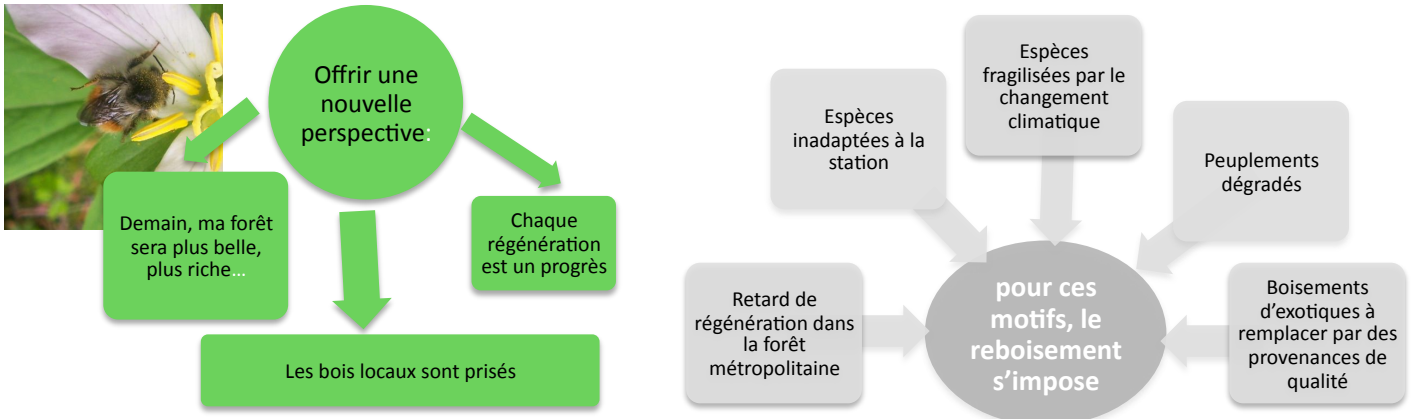
Recettes fiscales et reboisement



**Une génération : 50
 années de progrès en
 génétique forestière !**

Question de recherche

Quelles rentrées budgétaires seraient liées à une relance du reboisement ?



Trois aspects

- 1 - La coupe, préalable à toute plantation, met en circulation un volume de bois, exploité, transformé, commercialisé : cette activité induit des recettes fiscales.
- 2 - Les chantiers de reboisement et d'entretien sont également imposés.
- 3 - Par effet d'annonce, l'aide incite à une récolte qui ne sera suivie par la plantation qu'après un certain délai : il y a décalage, de quelques années, entre la recette fiscale, liée à l'activité engendrée, et la dépense qui correspond à la concrétisation de l'aide. Faire le calcul pour un objectif de 50 000 ha par an reboisés, sachant que l'effet d'aubaine pourrait porter sur 10 000 ha.

Trésorerie
des
budgets publics

Des innovations sont possibles : penser aux mélanges d'essences, à des feuillus améliorés, aux services écosystémiques, à l'évolution du climat.

Pour que ces plantations soient acceptées socialement : revoir et actualiser normes techniques et administratives.